

Paris, le 27 octobre 2008

Michel BOVANI
IA-IPR de mathématiques
Service pédagogique de l'AEFE
michel.bovani@diplomatie.gouv.fr

Lettre de rentrée – mathématiques année scolaire 2008-2009

À Mesdames, Messieurs les professeurs de mathématiques
s/c madame ou monsieur le chef d'établissement

Chères collègues, Chers collègues,

Par ce courrier, je tiens tout d'abord à vous souhaiter une bonne rentrée scolaire. Je voudrais également me présenter, puisque j'arrive à l'AEFE en cette rentrée 2008. J'exerçais jusque là les fonctions d'IA-IPR de mathématiques dans l'académie d'Orléans-Tours et je succède donc à Olivier LASSALLE dont je compte poursuivre le travail dans la continuité.

Vous trouverez ci-dessous des informations sur les évolutions et les attentes relatives à l'enseignement des mathématiques pour l'année scolaire 2008-2009.

Sommaire :

1. *Le collège*
2. *Le lycée*
3. *Quelques réflexions sur l'enseignement des mathématiques*
4. *La préparation d'une inspection*

1. Le collège

La mise en place du nouveau programme de la classe de troisième

À cette rentrée est mis en application le nouveau programme de troisième figurant dans le BO hors série n° 6 du 19 avril 2007. Les évolutions essentielles concernent la notion de fonction à traiter désormais de façon plus spécifique et surtout l'apparition d'une initiation au calcul des probabilités à traiter en s'appuyant notamment sur une approche fréquentiste.

Concernant la mise en œuvre de l'ensemble des programmes du collège, il est sans doute utile de rappeler que des documents d'accompagnement thématiques valables pour l'ensemble des années collège sont téléchargeables sur le site éducol. Le neuvième tome sorti l'an passé est justement consacré aux probabilités.

On notera enfin que ces programmes viennent d'être remaniés pour tenir compte des évolutions mises en place à l'école primaire. Ces programmes réécrits figurent au BO hors série n° 6 du 28 août 2008 et il est bon d'en prendre connaissance. Ils ne seront toutefois applicables qu'à la rentrée 2009 simultanément sur les 4 niveaux.

Le socle commun de connaissances et de compétences

Mis en place dès la rentrée 2007, le socle commun définit les connaissances, capacités et attitudes que tout élève de collège doit avoir maîtrisées à la fin de la scolarité obligatoire. Les expérimentations concernant son évaluation vont se poursuivre durant cette année scolaire et vous disposez d'ores et déjà de grilles de référence (téléchargeables sur éducol) qui fournissent pour chaque cycle de l'école primaire et du collège, un outil utile pour l'évaluation du socle. Il convient toutefois de ne pas tenter de leur faire jouer le rôle du livret individuel de compétences qui reste en cours d'élaboration. En tout état de cause il est certain que dans les établissements la réflexion sur les stratégies à mettre en œuvre pour permettre à *tous les élèves* d'atteindre les objectifs du socle doit se poursuivre.

Le diplôme national du Brevet

Chacun a pu constater que les évolutions annoncées l'an passé relatives à la conception des sujets avaient bien eu lieu. Ces évolutions qui permettent notamment de diversifier le type et la difficulté des compétences évaluées devrait être confirmée pour la session 2009.

2. Le lycée

L'épreuve pratique de mathématiques au baccalauréat S

Je voudrais tout d'abord remercier les équipes nombreuses qui se sont lancées dès l'année 2007-2008 dans l'expérimentation de cette épreuve. Les remontées des rapports et des notes en provenance des établissements du réseau ont été transmises à l'inspection générale comme pour les académies et un rapport national sur cette expérimentation devrait être bientôt disponible.

Pour cette année scolaire, il est prévu que l'expérimentation se poursuive dans des conditions à peu près identiques à celles de l'année passée. Il est possible toutefois que le protocole soit légèrement modifié (par exemple pour ce qui concerne la période de passation de l'épreuve). Des précisions vous seront fournies rapidement. Je demande donc aux équipes qui ont déjà expérimenté l'an passé de renouveler cette expérience cette année et aux autres de considérer la possibilité d'un premier engagement. Personne ne doit par ailleurs oublier que la pratique pédagogique des TICE fait partie intégrante de la formation telle qu'elle est définie par les programmes.

3. Quelques réflexions sur l'enseignement des mathématiques

Le souci de la réussite des élèves

La mise en œuvre d'une pédagogie attachée à la réussite de tous les élèves constitue une attente forte de notre système éducatif. Du fait de l'isolement des établissements du réseau qui rendent difficile toute réorientation, cette attente est renforcée à l'AEFE. Ce souci de la réussite de tous doit se traduire par la mise en place de dispositifs destinés à prendre en compte la difficulté scolaire, cette mise en place nécessitant une réflexion préalable sur la nature de l'aide apportée ainsi que sur l'évaluation et la notation.

L'ouverture au pays d'accueil

Il est bien entendu souhaitable que nous sachions « tirer le meilleur parti de l'insertion de nos établissements dans un contexte linguistique et culturel étranger ». En mathématiques, cela peut se faire à plusieurs niveaux : par exemple en adaptant les activités et les exercices au contexte local (unités, monnaie, géographie) ; ensuite en créant si possible des liens avec le système éducatif local (partenariat, participation à des concours mathématiques locaux, préparation à une bonne intégration dans l'enseignement supérieur du pays d'accueil.) ; enfin il est possible d'ouvrir au collège des EMILE (*enseignement d'une matière par intégration d'une langue étrangère*) ou au lycée des DNL (*discipline non linguistique*), organisation pédagogique par laquelle le professeur de mathématiques prodigue une partie de son enseignement en langue étrangère.

La maîtrise de la langue

Dans la plupart des lycées français à l'étranger sont scolarisés un grand nombre d'élèves non francophones. Le travail sur la maîtrise de la langue française est donc fondamental et les enseignants de mathématiques doivent bien être partie prenante dans cette formation. Vous devez donc vous montrer attentifs à cet aspect essentiel de votre mission, en particulier en favorisant l'oral.

Les TICE

Les TICE sont un outil important pour le professeur de mathématiques, qui peut par exemple faciliter la compréhension de certaines notions, favoriser la mise en activité des élèves et développer leur autonomie. Je vous rappelle d'ailleurs que le texte même des programmes officiels fait de l'emploi des TICE une nécessité. Plusieurs textes de référence concernant l'emploi des TICE (de bonnes pratiques jusqu'à la description d'équipements types) ont été publiés par l'inspection générale. Vous trouverez ce texte sur le site <http://igmaths.net> (onglet *textes de référence*)

4. La préparation d'une inspection

Lors d'une inspection, je souhaite pouvoir disposer des documents suivants :

- Les progressions utilisées ;
- Des cahiers d'élèves (cours et exercices) ;

- Quelques copies corrigées ;
- Les cahiers de textes de vos différentes classes ainsi que l'ensemble des énoncés des devoirs proposés aux élèves, tant en classe qu'à la maison ;
- Tout document reflétant votre travail personnel et qu'il vous semblerait utile de porter à ma connaissance.

ANNEXE

Quelques sites institutionnels utiles

www.education.gouv.fr

Site officiel de l'éducation nationale. On y trouve notamment le B.O. (tous les jeudis).

www.eduscol.education.fr

Site de la DGESCO : programmes, examens, pédagogie, etc.

www.educnet.education.fr

Site officiel consacré à l'emploi des TICE. Vous y trouverez notamment une rubrique vous permettant d'accéder aux documents de formation ou d'information relatifs à l'épreuve pratique en série S et disponibles sur les différents sites académiques.

igmaths.net

Site de l'inspection générale de mathématiques.

www.aefe.fr

Site de l'AEFE (annuaires textes de référence...)

www.diplomatie.gouv.fr

Site du ministère des Affaires étrangères.

Enfin les sites académiques dont l'URL est sur le modèle www.ac-academie.fr (www.ac-limoges.fr pour l'académie de Limoges) disposent tous d'une rubrique pédagogique consacrée aux mathématiques dont l'exploration sera le plus souvent enrichissante.